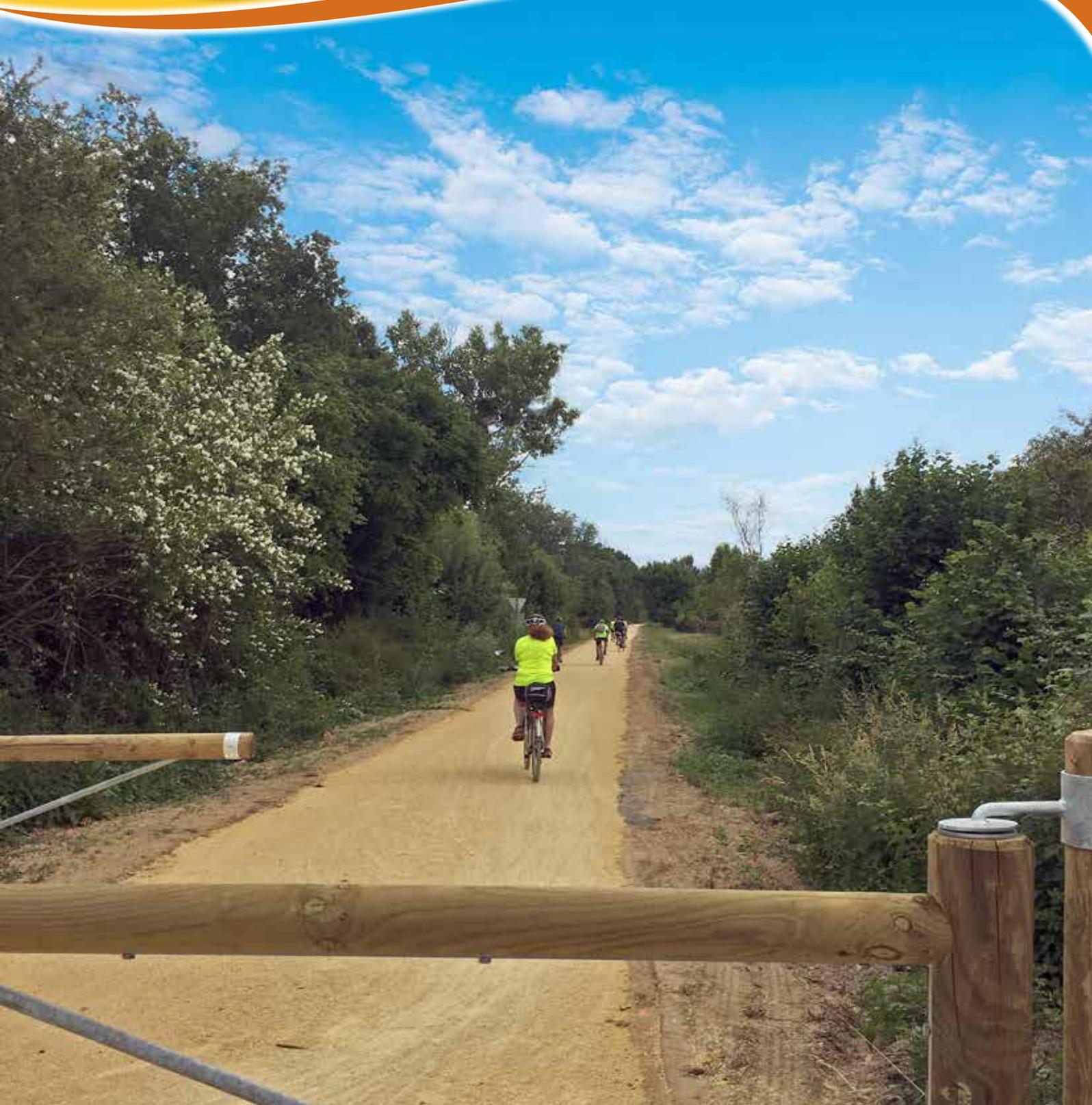




Villaines

sous Malicorne





SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

MOT DU MAIRE 3

VIE MUNICIPALE

Le Budget 2025.....	4
Des engagements récompensés.....	5
La pharmacie de Villaines a baissé ses rideaux.....	5
Travaux.....	6
La Voirie.....	6
Urbanisme.....	6
Les Grandes Forges.....	6
Partage.....	7
Cadre de vie.....	7
CCAS.....	7
J'aide un proche.....	7
Voie verte.....	8

VIE COMMUNAUTAIRE

Extension de la Maison de Santé.....	8
Chloë MELONI Infirmière Pratique Avancée.....	9
Chantier "Argent de poche".....	9
Parentalité - Instants familles.....	9

GRANDIR A VILLAINES

Ecole Le Marronnier.....	10
APE (Association des Parents d'Elèves).....	10
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).....	11
TEP (Temps Educatifs Périscolaires).....	11
Le Coin des Ados 11-17 ans.....	12

VIE ÉCONOMIQUE

Théo POTTIER - Charpentier / Couvreur.....	12
Sullivan HERAULT Prestations de maintenance / Electricité tertiaire.....	13
Pascal DURAND - Maçon/Carreleur.....	13

VIE ASSOCIATIVE

Gym'Vill.....	14
Pétanque Villainaise.....	14
Boules de fort "La Tranquillité".....	14
Boules de fort "L'Égalité".....	14
Tennis (USVM).....	15
Foot (USVM).....	15
HLBV (Harmonie Le Bailleul-Villaines).....	15
Vill'Zen.....	15
TTLV (Tennis de Table Loisirs Villainais).....	16
Comité des Fêtes.....	16
ACAV (Association des commerçants et artisans de Villaines).....	16
Génération Mouvement.....	16

UN ÉTÉ A VILLAINES

Fête Nationale.....	17
Soirées Estivales.....	17

ENVIRONNEMENT

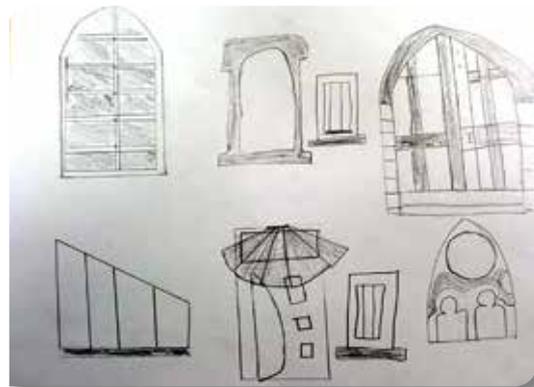
Fête de la nature en Pays Fléchois.....	18
Respect et bon voisinage.....	18

VIE PAROISSIALE 18

ETAT CIVIL 18

INFOS PRATIQUES 19

LE MOT D'HISTOIRE 20



Projet Arts Plastiques : "Portes et Fenêtres"



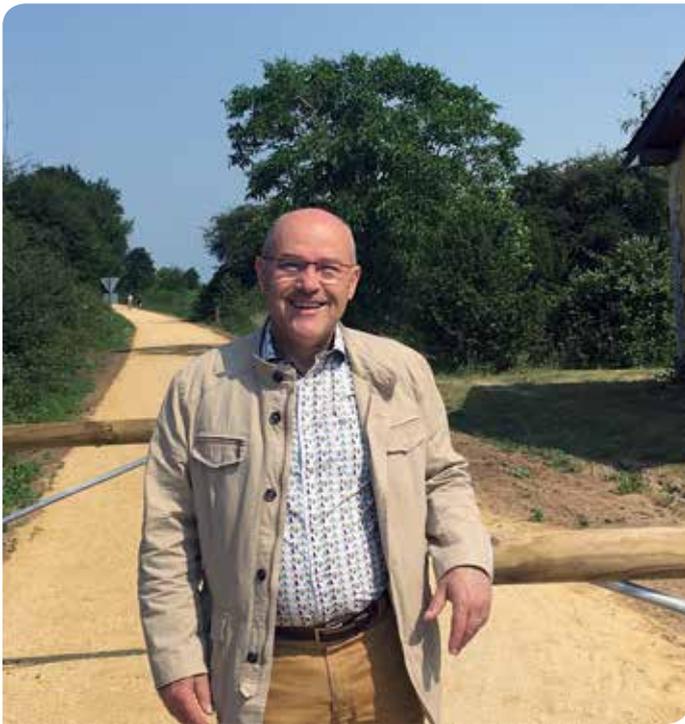
"Chez les 3 ours, la fenêtre est restée ouverte !"

Cette revue est la vôtre...

Si vous souhaitez publier un article dans la revue du 2^{ème} semestre 2025, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 18 octobre 2025 au service communication :

mairie@villaines-sous-malicorne.fr

Directeur de publication : Laurent HUBERT - **Comité de rédaction** : Marie-Jo ROUAULT, Adrien BESSON, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Christelle LEVILLAIN, Emilie MAUCOURT - **Photos** : Associations - **Charte graphique, Conception et impression** : HOMEGRAPHIK 07 71 10 30 67 - **Tirage** : 500 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement - **Dépôt légal** : Juillet 2025 - **Distribution** : Commune de Villaines-sous-Malicorne.



A VILLAINES, ce début d'année 2025 a été marqué par un drame terrible. La disparition accidentelle de Maxime COSNARD a bouleversé toute la commune et au-delà. Je veux ici encore rappeler la personnalité attachante de Maxime et je ne pouvais pas commencer ce mot du Maire sans avoir une pensée pour lui et sa famille.

Le 1^{er} juin a vu la fermeture de la pharmacie de VILLAINES. C'est un véritable crève-cœur ! D'autant plus que le début d'année 2024 nous avait laissé entrevoir une tout autre perspective. En effet, un repreneur s'était présenté qui envisageait, non seulement la reprise de la pharmacie actuelle, mais aussi, son aménagement dans des locaux neufs en face de la Maison de Santé. Mais l'enthousiasme initial de cet entrepreneur s'est progressivement émoussé jusqu'au renoncement. Depuis, d'autres acteurs ont fait le même constat d'une implacable réalité économique : aujourd'hui, une officine doit faire vivre au moins deux pharmaciens et un préparateur (plus souvent deux). Cette équation salariale doublée d'un investissement conséquent pour la construction d'un nouveau bâtiment annonçait un équilibre trop difficile à atteindre, du moins dans les premières années dans un village insuffisamment peuplé et malgré la présence affirmée de la maison de santé et de ses prescripteurs potentiels.

Après 33 ans d'exercice, je veux saluer le travail de Madame BIGNON. Avec Laëtitia, elles nous ont apporté, du lundi au samedi, un service de proximité et de qualité. Au nom de la commune, je veux ici encore les remercier pour leur engagement au service de la population, leur professionnalisme et leurs qualités humaines. Je sais que Madame BIGNON avait rêvé, avec nous, d'une autre issue. Avec son mari, ils ont d'ailleurs pris un risque et donné sa chance à cet hypothétique projet de reprise... L'histoire s'est écrite autrement, il nous faut l'accepter.

La pharmacie FLOTTÉ, qui a racheté la pharmacie de VILLAINES, propose aujourd'hui de nouvelles modalités de fonctionnement, elles vous sont exposées dans ce numéro.

C'est le grand paradoxe : à l'heure de la fermeture de la pharmacie, la Maison de Santé s'agrandit ! Ce projet communautaire, rendu nécessaire par la formidable dynamique de l'équipe des soignants, devrait être mis en fonction le 1^{er} septembre 2025. Il y aura une réorganisation des locaux - certaines vont déménager - mais aussi l'arrivée de nouveaux professionnels, notamment Madame MELONI, infirmière IPA (Infirmière en Pratique Avancée), qui travaille déjà avec l'équipe mais qui restait basée sur LA FLÈCHE jusque-là. Je ne doute pas que ce nouvel équipement va apporter de très bonnes conditions d'exercice à toute l'équipe de soignants et de très bonnes conditions d'accueil aux patients.

La Voie Verte est opérationnelle ! Avant même son inauguration le 27 mai dernier, elle était déjà très empruntée et les premiers retours sont très positifs. Je forme le vœu qu'elle soit très fréquentée et que, au-delà de l'enjeu touristique, toute la population s'approprie cet itinéraire. J'espère juste que tous les utilisateurs respecteront cette nouvelle infrastructure et la garderont la plus propre possible.

Après une interruption de près de 5 mois due à un contentieux entre deux entreprises et l'Inspection du Travail, le chantier Sarthe Habitat a repris ! Évidemment, la livraison est retardée et s'annonce maintenant pour mars 2026. En attendant, nous constatons un frémissement sur le front des lotissements. Il devrait y avoir prochainement à nouveau quelques constructions de pavillons à VILLAINES...

Dans le chapitre des projets à venir, malgré une notification de subvention en deçà de nos espérances, nous allons néanmoins lancer une deuxième phase de travaux à l'école, au niveau des salles de classe (changements de baies vitrées, isolation, faux-plafonds, rénovation de l'éclairage...).

Enfin, vous l'avez constaté, Pascal nous a beaucoup manqué depuis le début de l'année, surtout au printemps ! Et il va falloir s'habituer à vivre sans lui... car notre agent technique préféré va faire valoir ses droits à la retraite d'ici la fin de l'année. Après une phase de remplacement temporaire, nous allons donc procéder à un recrutement à compter de septembre.

Je vous souhaite, à tous, un bel été. Qu'il soit actif ! A pied, à vélo, ... sur la Voie Verte, par exemple.

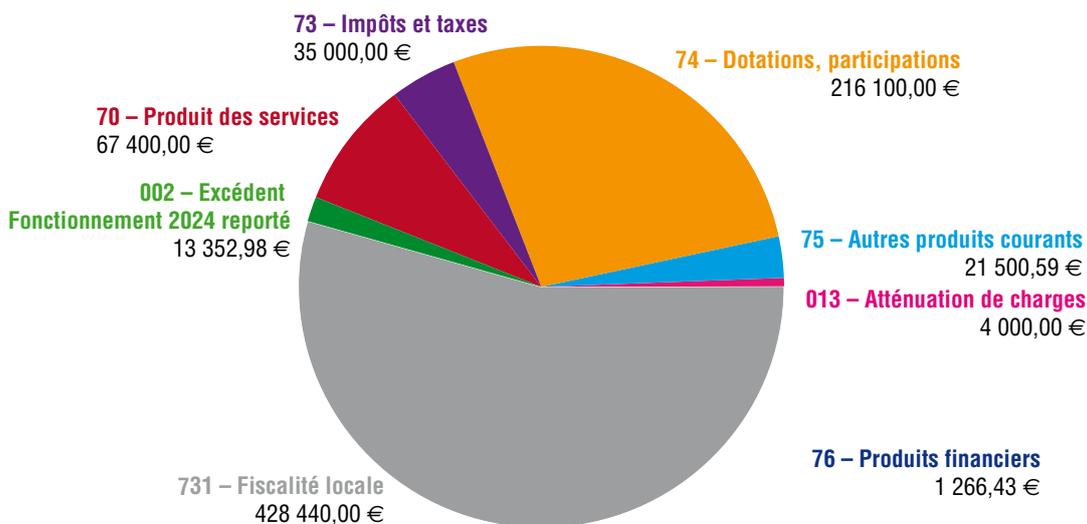
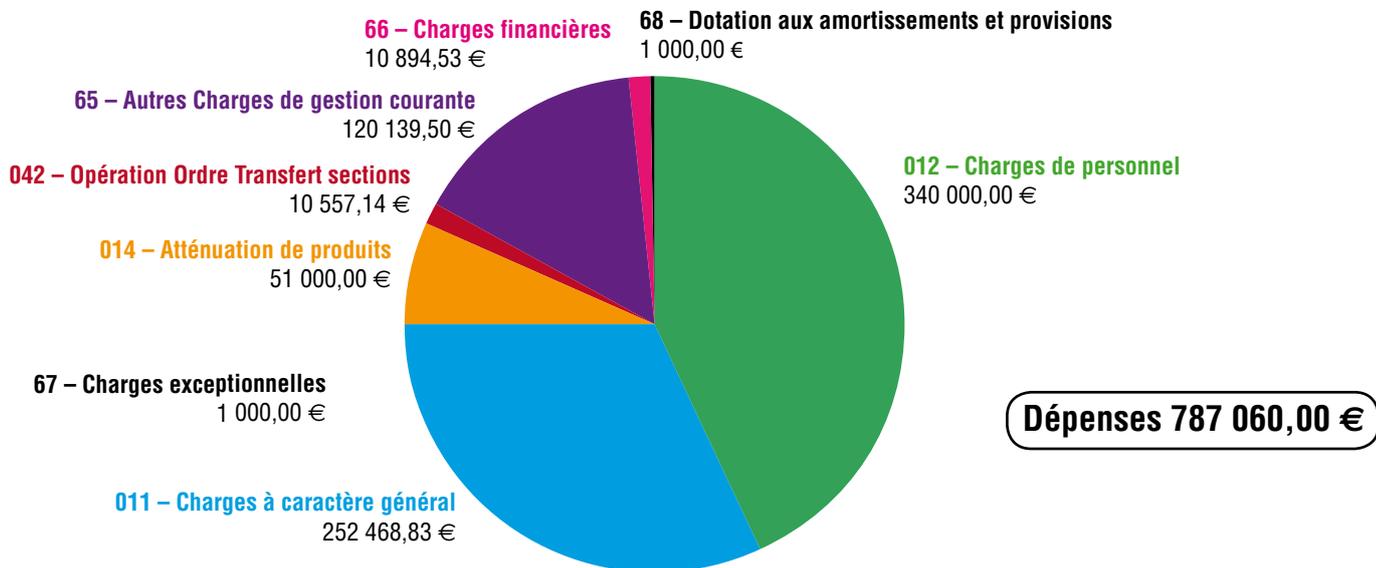


Laurent HUBERT
Maire de Villaines-sous-Malicorne



■ Le budget 2025

* Section de fonctionnement



* Section d'investissement

Dépenses et recettes 1 003 853,75 €

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

En restes à réaliser :

- Mobilier salle du Conseil Municipal
- Mobilier urbain (jardinières)
- Eclairage stade de foot

En opérations nouvelles :

- Matériel technique
- Mobilier urbain
- Remplacement des chaises salle du Conseil Municipal
- Travaux école
- Travaux stade (éclairage du bâtiment)
- Vitrification du parquet de la salle des fêtes
- Eclairage bâtiment stade de foot
- Travaux logement ancienne mairie



■ Des engagements récompensés



A l'issue de la cérémonie des vœux, six personnes, élus et employés se sont vus remettre la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale.

Le premier, Daniel GUERINET, est élu conseiller municipal en 1983. Natif de VILLAINES, il devient adjoint en 2008 puis premier adjoint en 2017. Son engagement sans faille au service de la commune durant toutes ces années est reconnu de tous. Passionné d'histoire et particulièrement de celle de sa commune, il est incollable sur le passé de VILLAINES. Responsable de la voirie, il connaît parfaitement notre territoire. Pour 42 années d'engagement au service de notre commune, Daniel a bien sûr reçu la médaille d'or.

Joël BIGNON, élu conseiller municipal en 2001 devient adjoint en 2014. Il est en charge des dossiers travaux et délégué au syndicat d'eau. Ces longues années d'engagement au service de la commune ont été récompensées par une médaille d'argent pour 24 années au service de VILLAINES.

Gervais COMPAIN, poursuit un engagement assidu de conseiller municipal depuis 2001 ; il a aussi reçu la médaille d'argent pour 24 années d'engagement au service de notre commune.

Florence GAUDIN-DUBOIS attachée territoriale récemment retraitée et Pascal LEGUI agent technique au service de VILLAINES depuis 1986 ont reçu tous les deux la médaille d'or.

Laurent HUBERT, élu adjoint en 2001, devient Maire en 2014. Il a reçu la médaille d'argent pour 24 années d'engagement au service de VILLAINES. Tous ont été longuement et chaleureusement applaudis par un public venu nombreux.

■ La pharmacie de VILLAINES a baissé ses rideaux

La pharmacie de VILLAINES a baissé définitivement ses rideaux le 1^{er} juin. C'est une tristesse pour tous les habitués et fidèles de notre pharmacie.

La municipalité et l'ensemble de la patientèle remercie très sincèrement Sylvie et Laëtitia pour toutes ces années au service des Villainais. En milieu rural, une pharmacie c'est souvent beaucoup plus qu'une patientèle ; c'est le lien de proximité qui se tisse et qui soutient.

Merci Sylvie et Laëtitia d'avoir construit cette aide auprès de nombreuses personnes.



" Merci de votre compréhension, de votre soutien et de votre fidélité tout au long de ces années."

Sylvie et Laëtitia

Depuis le 2 juin 2025,

La pharmacie de VILLAINES-sous-MALICORNE est transférée à la pharmacie FLOTTÉ au 35 rue Pasteur 72430 NOYEN-sur-SARTHE. Afin d'assurer une continuité optimale des soins, l'intégralité des dossiers patients ainsi que l'historique des traitements sont transférés à la pharmacie de NOYEN.

La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, de 14h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30, toute l'année.

La pharmacie FLOTTÉ vous propose les services suivants :

- Livraison à domicile.
- Click and Collect pour récupérer vos médicaments sans attendre.

La pharmacie assure un service téléphonique continu pendant les horaires d'ouverture au **02 43 95 70 23**, permettant la prise de commandes, le retrait d'ordonnances et la livraison.

L'envoi des ordonnances ainsi que les commandes peuvent s'effectuer directement par mail à : pharmacie.flotte@gmail.com, ou via l'application Mon Pharmacien Giphar disponible sur Smartphone.

Notre site internet :

www.pharmacie-flotte-noyen-sur-sarthe.fr

Toute l'équipe de la Pharmacie est à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter une excellente qualité de services depuis le 2 juin 2025.



■ Travaux

Logement locatif ancienne mairie

Après une occupation de 3 mois, le logement du 2ème étage était disponible et nous avons pu effectuer des travaux d'isolation avec une mise aux normes « Energie thermique ». Des travaux de peinture avaient été réalisés précédemment en octobre-novembre. La rénovation de la cage d'escalier sera engagée prochainement.

Eclairage du stade

Un éclairage à détection a été installé tout autour des vestiaires ainsi que les deux derniers éclairages LED sur le terrain principal.

Eclairage du bourg

Cinq éclairages LED posent problème, elles s'avèrent être défectueuses. L'installateur a demandé une expertise fabricant : deux ont été déposées. Il faudra encore un peu de patience avant de retrouver ces éclairages.

Nous rappelons que l'éclairage du bourg est suspendu du 15 mai au

15 août sauf derrière les commerces. Sur la période restante, l'éclairage fonctionne de 6h30 à l'arrivée du jour et de la fin du jour à 22h30.

Salle de Conseil

Les tables de la salle de Conseil ont été remplacées formant ainsi un espace de parole plus adapté.



■ Voirie



Le programme 2025 des travaux de voirie a été engagé dès le mois de mars sur la V.C. N°1 du Bois Malade par la réalisation d'un enrobé sur 500 mètres incluant les carrefours de la route de la Pichardière et des Justices avec le C.D. N°41.

Un reprofilage des rives a été fait sur la V.C. N°9 du Placître jusqu'à la limite avec BOUSSE en vue d'un revêtement pleine largeur dans les années à venir. Pour des raisons budgétaires, il n'a été utilisé que 70 tonnes d'enrobé sur les 125 prévues.

L'entrée de la V.C. N°8, bien que très dégradée, ne pourra être reprise qu'après finition de la rue de la Douceur Angevine qui dessert les lotissements La Galoisière N°3 et 4.

Un aménagement du réseau pluvial à l'arrière de l'église est à l'étude. Son but est d'éviter les inondations en couplant les réseaux pluviaux actuels et anciens pour évacuer plus rapidement l'eau qui s'accumule devant le bâtiment commercial.

L'aménagement du trottoir de la rue de l'Argance jusqu'à la Maison Médicale complètera ce programme mais il faut attendre que les bornes de recharge des voitures électriques soient posées car les câbles qui les alimenteront passeront sous ce trottoir.

■ Urbanisme - Edification de clôtures

Nous vous rappelons que les édifications de clôtures sont soumises à déclaration préalable sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes.

Vous pouvez faire vos demandes de déclarations préalables en ligne via le **guichet unique** accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Communauté de Communes du Pays Fléchois. Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, il est bien entendu possible de faire vos déclarations via le cerfa disponible à la mairie.

Les édifications de clôtures sont réglementées par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce document est consultable en mairie et sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

A savoir :

La hauteur maximum autorisée est de 1,50 m pour les clôtures en limites de voies ouvertes à la circulation automobile et de 2 mètres (à partir du niveau du sol à l'intérieur de votre parcelle) sur les limites séparatives et en limites du domaine public non ouvert à la circulation automobile. Le PLUi indique également que les clôtures végétalisées sont à prioriser.



■ Les Grandes Forges

Après plusieurs mois d'interruption suite à un problème d'échafaudage, le chantier SARTHE HABITAT vient de redémarrer.

Un nouvel échafaudage a été missionné et nous espérons un

avancement efficace des travaux qui permettrait d'envisager une fin de chantier à l'horizon mars 2026.



■ Partage / Rencontre après-midi jeux de société

Samedi 15 Février a eu lieu un après-midi ludique autour du jeu de société. Cet événement gratuit et ouvert à toutes les générations fut un beau moment d'échanges entre petits et grands. Chacun pouvait partager ses jeux fétiches ou en découvrir de nouveaux apportés par Céline POGODA ludothécaire du Carroi de LA FLECHE. Une quarantaine de participants ont bénéficié de l'accompagnement de deux services civiques et de deux bénévoles qui ont fait découvrir de nouveaux jeux, expliquer et jouer avec ceux qui le souhaitaient. Un après-midi sous le signe de la convivialité qui s'est clôturé par un goûter. Une première qui a fait carton plein et qui sera renouvelée cet automne.



■ Cadre de vie / Journées citoyennes



En attendant l'arrivée d'un nouvel agent, remplaçant de Pascal, et pour maintenir le fleurissement et une propreté minimale de notre village nous avons dû solliciter l'aide collective des Villainais pour des moments solidaires.

Samedi matin 5 avril une dizaine de bénévoles se retrouvaient pour



un désherbage autour de la Mairie et au cimetière. Le samedi 17 mai une vingtaine de bonnes volontés participaient aussi aux nombreuses plantations de fleurs autour de l'école ainsi qu'un désherbage près de la cantine et au nouveau square à la sortie du bourg.

Merci à tous ces bénévoles.

■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Outre des aides ponctuelles à quelques personnes de la commune, le bureau du CCAS participe à la rencontre avec les aînés en leur portant un petit bouquet de muguet pour le 1^{er} mai. L'occasion de bavarder et de rompre parfois l'isolement. Merci aux bénévoles distributeurs.



■ J'aide un proche

Le Département de la Sarthe, en partenariat avec la SCIC Ma Boussole Aidants, a ouvert ce 15 mai le site ressources www.jaideunproche.fr

• un outil numérique d'information et d'orientation pour les aidants sarthois. Cette plateforme aura pour vocation de mettre en valeur les solutions et actions du territoire à destination des aidants et de leurs proches malades, âgés ou en situation de

handicap et faciliter ainsi l'accès à ces dispositifs en améliorant la qualité de vie du binôme aidant-aidé.

Ce site est désormais accessible via le lien : <https://jaideunproche.sarthe.fr/>



■ Voie verte La SUZE - La FLÈCHE

Le Conseil Départemental de la Sarthe, avec le soutien de nombreux partenaires, a entrepris et réalisé la construction de 29 km de voies vertes reliant LA SUZE-SUR-SARTHE à LA FLÈCHE. Ce projet fait partie du programme départemental de création de 85 km de voies vertes, par réaménagement d'anciennes voies ferrées. Estimé à 6 millions d'euros, ce projet est financé à 50% par le Conseil Départemental de la Sarthe, 32% par l'Etat, 8% par la Région, 5% par la Communauté de Communes du Val de Sarthe et 5% par la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

Ce nouveau tronçon sécurisé de la Vélobuissonnière de la SARTHE sillonne notre département. La nouvelle voie verte relie désormais LA SUZE-SUR-SARTHE à LA FLÈCHE. Elle offre aux amateurs de balades une immersion au cœur d'un territoire riche en patrimoine et en nature. Conçue sur l'ancienne ligne ferroviaire de L'Aubinière, cette piste cyclable traverse cinq communes : SAINT-JEAN-DU-BOIS, MEZERAY, MALICORNE, ARTHEZE et VILLAINES-sous-MALICORNE.

Idéale pour les familles, elle offre un itinéraire sécurisé aux cyclistes, piétons. Cette voie verte s'intègre dans un réseau cyclable en pleine expansion. Elle constitue une étape de la Vélobuissonnière, itinéraire reliant ALENÇON à SAUMUR. Une connexion avec d'autres voies vertes du département est également à l'étude, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Que vous soyez en vélo traditionnel ou en VAE,

ce tracé promet une aventure accessible à tous, entre nature, patrimoine et découverte.

A peine ouverte, elle fait déjà l'unanimité. Nombreux sont celles et ceux qui en ont déjà pris connaissance à VILLAINES et en ont l'air enchantés. Des panneaux de signalétiques seront prochainement installés pour annoncer nos services Villainais.

D'autres aménagements sont envisagés dans un second temps. L'inauguration de la voie verte a eu lieu le 27 mai.

Pour sa part, la commune de VILLAINES commence à aménager une « bretelle » reliant la voie verte au C.D.41 et à la V.C.1 au lieu-dit les Justices, ce qui permet, en passant par les chemins du Chêne au Diable et de Bonnefontaine, de créer une boucle d'environ 6 km en partant de la gare. Il y a environ deux ans, la commune a racheté une portion de 200 mètres de long où passait l'ancienne ligne de chemin de fer de SABLÉ. Le premier débroussaillage a été réalisé par deux Chantiers « Argent de Poche » et leurs encadrants. On a pu ainsi retrouver les bornes limites avec la SNCF. L'hiver dernier des travaux de désouchage, de nivelage et de débroussaillage mécaniques ont été faits. Il reste à améliorer le débroussaillage avant de poser une couche de finition qui rendra cette « bretelle » accessible aux cyclistes sans craindre la crevaillon ; les piétons peuvent l'emprunter dès maintenant avec des chaussures de marche.



VIE COMMUNAUTAIRE

■ L'extension de la Maison de Santé se termine

Lorsque la Maison de Santé est sortie de terre en 2019, la possibilité d'une extension avait été anticipée. Six ans plus tard, 200 m² supplémentaires vont être livrés fin juillet **pour une ouverture au 1^{er} septembre.**

Dans ce projet, la Communauté de Communes a fait le choix d'opter pour une écoconstruction. Avec une isolation en paille et chauffage par géothermie (3 puits d'une profondeur de 100 m), la consommation énergétique est très faible. « Pour nous différencier, et peut être parler aux jeunes praticiens, le côté environnement était important » précise Laurent HUBERT vice-président du Pays Fléchois dont la santé est une compétence. Il ajoute aussi : « Lorsque le Docteur BARTOLACCI rejoint ses consoeurs Alexandra GOATER et Marie DUTEIL, le dynamisme du groupe était l'élément le plus important, mais l'aspect environnemental est un vrai plus, c'est certain. »

Par ailleurs, le choix de l'ossature bois et un travail important en atelier ont permis de limiter ce chantier à une durée de sept mois. En septembre, l'équipe médicale retrouvera un peu d'espace

pour une patientèle qui s'étend bien au-delà du village, voire jusqu'à LA FLECHE, « avec priorité aux patients qui n'ont plus de médecin traitant » précise le Docteur BARTOLACCI. **Cette équipe se verra aussi renforcée par l'arrivée de Mme MELONI Infirmière en Pratique Avancée.**





■ Chloë MÉLONI Infirmière en Pratique Avancée (IPA)



Chloë MELONI valide son diplôme d'infirmière à LA FLECHE en 2013 puis travaille sur le pôle de remplacement à l'Hôpital du BAILLEUL. Elle rejoint ensuite l'équipe de la Providence (EPHAD) durant quelques années avant de partir en formation IPA en 2019.

2019 était la première promotion de formations à l'Université d'ANGERS-TOURS de ce métier innovant avant même la sortie des nouveaux décrets. Un métier dont on attendait la création depuis longtemps. « Cette formation assurée par un jumelage des deux Facultés de Médecine était d'autant plus intéressante qu'on sentait une certaine fierté et une impatience de l'équipe pédagogique pour nous accueillir et nous lancer sur le terrain » confie cette jeune infirmière.

Cette formation est dispensée en deux ans avec un processus différent selon les Facultés. Chloë MELONI s'est formée en alternance. Elle continue donc de travailler à l'EPHAD avec des séminaires (des semaines de formation à la Fac). Deux jours en distanciel complètent chaque semaine la formation avec, à chaque fois, un examen de fin de cours. Pour le reste, le parcours suit un rythme universitaire avec des partiels tous les six mois. Il est complété par deux mois de stage la première année (obligatoirement à l'opposé de la pratique professionnelle) et quatre mois la deuxième année (en lien avec le projet professionnel). Elle a à cœur de développer l'accès aux soins pour les personnes les plus défavorisées et choisit donc son stage de deuxième année en deux temps : deux mois à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) du CHU d'ANGERS : ce service s'adresse aux gens qui n'ont plus de sécurité sociale. Elle effectue ses deux autres mois de stage avec le

Docteur Marie DUTEIL à la Maison de Santé de SABLE ; C'est durant cette période qu'elle prend contact avec le Docteur GOATER alors en cours d'installation à la Maison de Santé de VILLAINES.

Chloë MELONI et le Docteur GOATER montent ensemble le projet. Rapidement, le Docteur BARTOLACCI et le Docteur DUTEIL les rejoignent ainsi que deux médecins de LA FLECHE : les Docteurs LAVIOLE et SAÏDI. Notre infirmière arrive en septembre 2022 à LA FLECHE, en tant que salariée de l'association ASALEE (Action de Santé Libérale en Equipe). Cela permet aux patients de ne pas avancer le règlement de la consultation, ce service étant complètement pris en charge par la Sécurité Sociale.

L'idée est de trouver un lieu central par rapport à la zone géographique qui s'élargit de plus en plus pour les patients de Mme MELONI. VILLAINES semblait le plus approprié d'autant qu'elle cherche à se rapprocher des patients les plus éloignés du système de soins.

En septembre 2025, elle intégrera les nouveaux locaux de la Maison de Santé de VILLAINES, avec la proximité des médecins dans une structure adaptée à raison de 4 jours par semaine.

Le rôle d'une infirmière en pratique avancée

Elle est formée à l'examen clinique et peut renouveler les traitements à l'identique.

Elle peut modifier le dosage de certains médicaments d'après une liste exhaustive ; le médecin traitant restant le pilier central de l'accompagnement médical du patient.

Elle peut aussi proposer des examens complémentaires comme l'électrocardiogramme, le test de souffle...

En proposant des consultations plus longues (entre 45 mn et 1h) l'objectif est d'améliorer la qualité du parcours de soins des patients atteints de pathologies chroniques en abordant différents points : prévention, alimentation, activité physique, etc.

■ Chantier Argent de Poche

Le prochain chantier « Argent de Poche » se déroulera sur quatre jours du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 durant les vacances scolaires d'automne : installation d'une boîte à livres et entretien d'espaces verts.

Les candidatures des jeunes villainais seront prioritaires et il faudra un encadrement communal en plus du CISPDP (Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Inscriptions dès maintenant au 02 43 45 68 55 ou par mail à :

cispdp@cc-paysflechois.fr



■ Parentalité - Instants Familiales

Le réseau parentalité du Pays Fléchois rassemble différents partenaires de la Communauté de Communes comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le centre médico-psychologique, les infirmières scolaires, la MSA et des parents d'élèves. En juin 2023, le réseau a diffusé un questionnaire auprès des familles du territoire : ceux-ci souhaitent des actions afin de créer du lien et de partager leurs expériences. Ce réseau parentalité a d'abord travaillé sur le thème du harcèlement par des forums et pièce de théâtre puis a mis en place des rencontres avec les parents intitulés « instants familles ». Il s'agit d'ateliers conviviaux chaque quatrième samedi du mois de 10h à 11h30, ouverts à tous les enfants et leurs parents. Quatre ateliers animés par des professionnels ont déjà eu lieu : un atelier numérique le 22 mars, une sortie nature le 26 avril, des animations bien-être le 24 mai et un atelier culinaire le 28 juin.

Gratuites, ces rencontres se font uniquement sur inscription. L'idée générale conductrice est qu'un parent qui rencontre des difficultés sache qu'il n'est pas le seul et que partager des expériences peut permettre d'avancer.





■ Ecole « Le Marronnier »

L'année scolaire se termine avec des projets et sorties enrichissantes pour les enfants de l'école.

A l'occasion du carnaval le 21 mars, les enfants ont défilé dans le village et ont dégusté les bonbons distribués devant les commerces, la Mairie et la Maison Médicale. Merci pour l'accueil qui leur a été réservé.

Les enfants de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont fait leur troisième sortie sur le marais de CRE sur LOIR le lundi 26 mai pour approfondir leurs connaissances de la flore et de la faune du marais grâce à l'intervention des animateurs du CPIE.

Des projets de sorties avec nuitées ont été mis en place par les enseignantes :

Les CM1/CM2 ont fait une sortie vélo sur 2 jours, avec des activités sportives et culturelles, les 12 et 13 juin. Ils ont passé la nuit au Centre des Berges de la Monnerie à LA FLECHE.

Les CE1/CE2 sont allés le 10 juin près d'ANGERS au jardin Camifolia de CHEMILLE en ANJOU, ils ont dormi au centre Bouëssé-La Garenne de MURS ERIGNE, le 11 juin une journée de classe nature a eu lieu au centre. Après une seconde nuit à Bouëssé-La Garenne, les enfants se sont rendus à la Galerie sonore d'ANGERS et étaient de retour à l'école le 12 juin.

Les élèves de TPS/PS/MS et GS/CP sont allés tous ensemble au Spacyfic'zoo de SPAY le 13 juin.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin après la classe à la salle des fêtes de VILLAINES. Des stands accueilleront les enfants et les familles ; le tirage de la tombola de l'école aura lieu après la fermeture des stands.

Ce même soir, une exposition des travaux plastiques des enfants sur le thème « Portes et fenêtres » sera présentée aux familles.

La soirée se terminera par un spectacle musical clôturant les interventions hebdomadaires de Juliette PANCHER Dumiste de

l'école de musique. Ce projet musique se poursuivra l'année scolaire prochaine pour tous nos élèves.

Nous remercions l'Amicale des Parents d'Elèves, au nom des enfants, car elle finance les déplacements et les sorties avec nuitées pour les différentes classes ; nous remercions aussi la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour la fête de l'école.

Nous souhaitons un très bel été aux enfants de l'école et à leur famille.

L'équipe enseignante



■ APE (Association des Parents d'Elèves)



Cette seconde partie d'année scolaire a été encore une fois bien remplie. Fin février, en partenariat avec « La Belle Epoque » notre soirée burger a été une belle réussite, merci à tous.

Nous avons organisé une journée « Vide ta chambre » le dimanche 30 mars dans la salle des fêtes. Il y avait le plein d'exposants et même si le

public n'était pas aussi nombreux qu'espéré l'ambiance était conviviale.

Autre nouveauté pour cette année : la vente de gâteaux « Bijou » réservée aux enfants de l'école pour cette première. Événement, qui nous l'espérons, aura satisfait les petits et les grands gourmands.

L'APE a également financé l'achat de matériel de motricité pour les classes des plus petits mais aussi une belle table de ping-pong avec balles et raquettes pour les temps de récréation des plus grands.

L'APE a pu financer une grande partie des sorties scolaires de fin d'année avec les deux classes des CE1/CE2 et CM1/CM2 qui ont eu la chance de partir sur plusieurs jours. Merci à l'équipe enseignante d'avoir initié ces sorties qui resteront de beaux souvenirs pour nos chers bambins.

Pour clôturer cette année, notre traditionnelle fête de l'école aura lieu le 27 juin. Mais pour continuer sur la lancée des nouveautés nous allons organiser celle-ci le vendredi soir. Avec les stands de jeux, les tournois et le spectacle des enfants, nous invitons les parents d'élèves à poursuivre cette fête avec une soirée musicale en compagnie de « The Old Rifles » et « Grace ». Chacun aura la possibilité de se restaurer sur place.

Encore une fois un grand MERCI à tous, habitants de VILLAINES, parents d'élèves, équipe municipale, équipe enseignante et les membres de l'amicale pour votre participation au cours de cette année scolaire riche en échanges et événements.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous comme chaque année pour notre habituel petit déjeuner offert le matin de la rentrée.

Bel été à tous et bonnes vacances.



■ ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les mercredis à l'accueil de loisirs de BOUSSE ont été chargés en activités ! Sur le thème de l'hiver, de la fête foraine, de la magie ou encore du monde naturel, les enfants ont pu s'initier à différentes activités manuelles, sportives mais aussi sorties culturelles... Le mercredi nous sommes assez autonomes avec des minibus à disposition. Cela nous a permis de nous rendre à un spectacle de magie, aux marais de CRÉ, au lac de la Monnerie pour la pêche aux petites bêtes mais aussi dans les communes voisines (LIGRON et VILLAINES). C'est aussi très pratique pour rencontrer les autres accueils de loisirs de la Com'Com. En avril, un « intercentre » a été organisé à LA FLECHE pour faire une chasse aux oeufs !!

Les vacances de Février se sont déroulées avec « la Fashion week de BOUSSE » ! Le thème de la mode était un pari risqué face aux enfants. Activité couture, fabrication d'accessoires de mode, atelier coiffeur, création d'une "Une de magazine"... merci à la coiffeuse

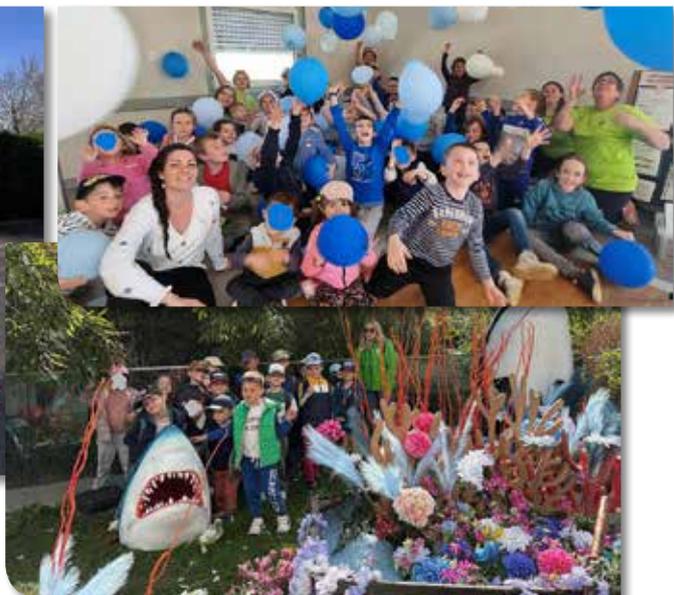
de VILLAINES qui nous a prêté accessoires et décorations. Petits et grands ont adoré. La semaine s'est achevée par un défilé de mode qui a été un grand succès !

Les vacances d'Avril avaient pour thème « les fonds marins » ce qui a ravi les enfants d'autant que le soleil était au rendez-vous ! Calligraphie sur coquilles St Jacques, jeux de pêches, « Cuisine tes brochettes de poissons » ont permis aux enfants de se plonger dans un univers marin. Bubulle, notre mascotte poisson rouge nous a accompagnés toute la semaine avant d'être adopté par une famille du centre. Une sortie à la piscine et la visite d'un aquarium en 3D à l'Atoll ont clôturé la semaine sous l'océan.

A très vite pour de nouvelles aventures à l'accueil de loisirs de BOUSSE-VILLAINES !

Renseignements au 06.37.71.46.47 Emilie GUILVARD

Directrice de l'Accueil de Loisirs BOUSSE-VILLAINES



■ TEP (Temps Educatifs Périscolaires)



LES TEP À VILLAINES-sous-MALICORNE, C'EST ÇA





Le Coin des Ados 11-17 ans

Sorties ados

Jeudi 10 juillet de 8h à 20h*	Futuroscope	22 €
Jeudi 24 juillet de 10h à 18h*	Accrobranche (Tépacap Le Mans)	13 €
Jeudi 21 août de 13h à 18h *	Téleski (Wakeparadise Spay)	12 €

*Les horaires peuvent être modifiés. Lieu de départ indiqué lors de l'inscription à la sortie.

Tous les séjours se feront au départ de l'Espace Gambetta.  Test aisance aquatique ou Pass nautique obligatoire

du mardi 8 au vendredi 11 juillet	Raid aventure (itinérant) Pays fléchois (72)	6^{ème}-3^{ème}	Vélo, tir à l'arc, paddle...
du lundi 14 au vendredi 18 juillet	Mer Plouharnel (56)	À partir de la 3^{ème}	Bouée tractée, surf, char à voile.
du lundi 21 au vendredi 25 juillet	Mer Plouharnel (56)	6^{ème}-3^{ème}	Bouée tractée, char à voile, parc aquatique.
du lundi 18 au vendredi 22 août	Sport nature La Jaille-Yvon (49)	6^{ème}-3^{ème} 11-14 ans	Accrobranche, kayak, escalade, parc aquatique.
du lundi 25 au vendredi 29 août	Sport nature La Jaille-Yvon (49)	À partir de la 3^{ème}	VTT, kayak, challenge sportif, parc aquatique.

Valable du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Adhésion **30€**

ATOUT JEUNES

en pays fléchois

L'adhésion Atout jeunes donne accès aux dispositifs Tickets sports et loisirs, Club ados, et Mercredis numériques.

À partir du mardi 20 mai 2025
Uniquement à l'espace Gambetta.

- Pour un renouvellement
Mise à jour du dossier et signature de la nouvelle fiche de liaison
- Pour une première demande
Remplir le dossier administratif unique disponible à l'espace Gambetta ou sur le site Internet: www.paysflechois.fr/jeunesse/carte-atout-jeunes

Dans les deux situations, fournir le carnet de vaccination à jour ou une copie.

www.paysflechois.fr 

VIE ÉCONOMIQUE

Théo POTTIER Charpentier / Couvreur



Après un parcours scolaire classique, Théo POTTIER réalise un apprentissage couverture en 2 ans chez Nicolas LABE. Il le complète par une mention complémentaire Zinguerie.

Il prépare ensuite un Brevet Professionnel qu'il décroche avec succès. Il travaille durant deux ans dans l'entreprise Nicolas LABE puis souhaite se lancer en micro-entreprise. Il s'installe en octobre 2024.

Si son domaine de prédilection reste la couverture, il travaille essentiellement en rénovation sur un secteur géographique très local dans un rayon de 20 km.

Il projette de faire évoluer son statut d'auto entrepreneur en EURL ou SARL.



■ Sullivan HERAULT - Prestations de maintenance / Electricité tertiaire

Villainais depuis 2012, Sullivan HERAULT a travaillé durant 14 ans chez LDC SABLE dans le domaine de la maintenance des lignes de fabrication en occupant le poste de responsable sur les 4 dernières années. Il était alors en charge d'une vingtaine de techniciens et de 9 lignes de production.

En 2024, il entame un nouveau virage professionnel en créant son entreprise « Prestations de maintenance et électricité tertiaire ». Il a donc deux activités :

- Prestations de maintenance en sous-traitance (mécanique, hydraulique, pneumatique) en intervention sur site en entreprise dans un périmètre de 200 km autour de VILLAINES pour un bon démarrage de l'activité.
 - Electricité tertiaire (bâtiments, habitations, commerces, collectivités) en intervenant dans un rayon de 50 km en rénovation, neuf, mises aux normes...
- Il démarre son activité en intérim de manière à fidéliser sa clientèle (chantier récent à Amiens). Il intervient essentiellement dans des entreprises de fabrication de machines ou répond à des besoins en sous-traitance (récemment pour une petite entreprise agroalimentaire). Il a aussi été amené à intervenir chez LDC d'abord en prestation maintenance puis pour des « audits de machines ». Il assurera par ailleurs la formation de son remplaçant.

Sullivan a conscience d'avoir quitté un poste confortable à responsabilités pour répondre à ses ambitions. Il espère développer son entreprise et accueillir 2 ou 3 personnes dans quelques années.



HERAULT Sullivan
Tel : 0677457585
Mail: PMET.sullivan@hotmail.com
Adresse: La touche des vignes
72270 Villaines sous Malicorne



■ Pascal DURAND Maçon / Carreleur

Originaire du Domfrontais (61), région de la pierre, Pascal DURAND démarre la maçonnerie en 1997 dans une petite société taille de pierre-rénovation. Pendant trois ans, il y prépare un CAP et une première année de Brevet Professionnel. Il poursuit son parcours dans une autre entreprise où il découvre la restauration des colombages et du patrimoine au sens large ; ce qui lui permet de parfaire ses 2^{ème} et 3^{ème} années de BP. Il travaille ensuite 3 ans dans une entreprise « construction de vérandas », se formant ainsi aux ossatures métalliques. Sa vie personnelle l'amène alors sur la région de SABLE et il intègre l'entreprise TAVANO de LA FLECHE où il devient chef d'équipe puis chef de chantier. Il y travaille plus de 14 ans. Il décide ensuite de rejoindre l'équipe MONTRIEUX aux RAIRES où il restera 4 ans réalisant une grande partie du showroom carrelage maçonnerie. C'est alors qu'il souhaite s'installer, retourner vers la rénovation et se centrer sur les chantiers.

Ce tailleur de pierre granitier d'origine sait aussi faire chanter les pierres de Tuffeau, Rairies ou Richemont.

Ses domaines de prédilection restent la rénovation, la réhabilitation, le carrelage, la pose de tomettes (mêmes anciennes), la pose de plaquettes, les enduits, le remplacement ou la rénovation de pierres et le ravalement.

Contact : Pascal DURAND
11 rue du Douau - 72270 VILLAINES-sous-MALICORNE
☎ 06 43 61 56 38
E-mail : durand72270@gmail.com





■ Gym' Vill

Chaque lundi soir de 20H à 21H (sauf pendant les vacances) Sarah MARET nous fait découvrir le renforcement musculaire. Un cours d'essai est proposé aux nouvelles adhérentes.

Le 16 mai dernier, une soirée Brasero, avec le restaurant La Belle Epoque, rassemblait 56 personnes. Ce moment convivial a permis de donner un nouvel élan à notre association. Merci à tous les participants.

Nous clôturerons l'année autour d'un pique-nique le lundi 30 juin.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la rentrée de Gym'Vill le lundi 8 septembre.



CONTACT

Viviane FLORENT 06 83 30 84 52

■ Pétanque Villainaise

L'association de la Pétanque Villainaise est composée de 15 membres élus à l'issue de la dernière Assemblée Générale et de 92 adhérents.

Président : GOUFFIER Didier ; Trésorier : BAULIN Michel

Trésorier adjoint : JUBAULT Jean-Luc ; Secrétaire : BODEREAU Laurent

Secrétaire adjoint : SUET Jean-Daniel

Membres : DUVAL Jean-Claude, LUSSON Bernadette, PORCHER Raynald, FERRE Jean-Claude, LANGEVIN Jean-Claude, BLOT Bernard, LEGUI Michel, CHANTELOUP Bernard, GILLET Jean-Luc, MILLET Jean-Michel.

Les entraînements sont les mardis après-midi (de 14h à 18h environ).

Possibilité de jouer aux cartes dans la salle des sports du stade en cas de mauvais temps.

Plusieurs concours ouverts à tous sont programmés dans l'année (voir calendrier des fêtes) ainsi que deux concours internes pour les adhérents(es).

L'association a programmé une journée « cochon grillé » le 04 juin 2025 et une sortie d'une journée en VENDEE le 23 septembre 2025.

Les personnes intéressées par notre association sportive « la pétanque » peuvent se présenter les mardis après-midi.



CONTACT

Didier GOUFFIER 06 25 62 07 02

■ Boules de fort "La Tranquillité"

Voici les résultats des deux challenges internes à la société de boules de fort « la Tranquillité » du 1^{er} février au 6 avril.

1^{er} concours « 2 contre 2 » : 16 équipes inscrites

Finalistes : COUBARD Franck / HUET Jean-Yves contre JEAN Dominique / JEAN Fabienne

Vainqueurs : COUBARD Franck / HUET Jean-Yves 12 à 14

2^{ème} concours « 1 sociétaire 1 invité » : 30 équipes inscrites

Finalistes : VANNIER Michel / GILBERT Jean-Yves contre COUBARD Michel / LARMIGNAT Pascal

Vainqueurs : VANNIER Michel / GILBERT Jean-Yves 12 à 8

Le « Challenge par invitation » s'est déroulé le dimanche 23 juin avec le cochon grillé.

CONTACT

Eric DUPUY 06 77 43 09 80

■ Boules de fort "L'Égalité"

« L'Égalité » a fait son Assemblée Générale le samedi 1er février avec 30 personnes présentes.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité. Nous avons accueilli 9 nouveaux membres et comptons 70 adhérents. Certains d'entre eux manquent à ce jour, nous espérons les revoir rapidement.

Après avoir fait des gros travaux de rénovation d'électricité, d'isolation du jeu ainsi que le changement de la chaudière, la réfection de la peinture a été réalisée en mars pour redonner de la fraîcheur.

Le challenge Germain LABE de 32 équipes s'est terminé le samedi 8 mars et a été remporté par l'équipe Daniel et Dominique DEFORGES de MALICORNE.

Samedi 29 mars, notre concours de belote adultes s'est déroulé dans une belle ambiance avec 24 participants.

Nos prochains challenges 2025 :

- Challenge « Boule-Pétanque » finale samedi 28 juin.
- Challenge « 1 homme, 1 femme » finale samedi 11 octobre.
- Challenge « 1 sociétaire-2 invités » finale samedi 13 décembre.

Notre société reçoit les adhérents tous les jeudis après-midi pour jeux de cartes et boules de fort mais reste ouverte aux adhérents tous les jours s'ils le souhaitent.

Les personnes qui veulent reprendre leur adhésion sont les bienvenues.

Nous souhaitons à tous nos adhérents de belles journées à venir.



CONTACT

Dominique JEAN 06 44 24 37 44



■ USVM Section Tennis

La saison 2025 est lancée avec notre tournoi annuel qui se terminera autour d'un repas lors des finales le dimanche 29 juin ! Merci à tous ceux qui participent à ce tournoi !

Comme chaque année l'USVM Tennis de VILLAINES-sous-MALICORNE vous propose, à vous enfants et parents, la possibilité de jouer en famille ou entre amis avec un accès au cours de tennis à volonté pour seulement

10€ (saison d'avril à septembre).

Alors n'hésitez pas, venez profiter !!

On vous attend nombreux,

L'USVM Tennis



CONTACTS

Johnny VANNIER **06 18 04 52 02**

Victor VANNIER **06 04 50 05 37**

■ USVM Section Foot

La fin de la saison 2024/2025 arrive à grands pas, son bilan a été établi lors de notre Assemblée Générale du vendredi 13 juin à la salle du stade de VILLAINES !

Autre manifestation organisée par l'USVM : notre traditionnel tournoi de Sixte a eu lieu le samedi 14 juin au stade de VILLAINES.

Cette année se clôturera en beauté avec l'organisation d'une soirée guinguette le vendredi 18 juillet au port de MALICORNE avec un repas à 16€/personne (faux-filet/frites). Ce sera pour le club l'occasion de célébrer les 10 ans de la fusion entre l'USV et SCM avec une petite surprise pour nos invités !

Pour préparer la saison 2025/2026 le club est toujours à la recherche de nouvelles personnes joueurs / dirigeants / arbitre ! Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter :

Joueurs :

Maxime LEGUI : 06/42/52/85/46

Sébastien BOURGAI : 06/07/95/67/40

Dirigeants/Arbitres :

Johnny VANNIER : 06/18/04/52/02



CONTACT

Guillaume CAUDRON **06 87 47 47 00**



■ HLBV (Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES)

Le film « En fanfare » réalisé par Emmanuel COURCOUL a mis en lumière la pratique de la musique amateur telle que nous la côtoyons chaque vendredi aux répétitions. L'Harmonie le Bailleul-Villaines et Flèch'Notes ont eu l'honneur et le plaisir de jouer en 1^{ère} partie de la séance du 07 décembre 2024 au cinéma le Kid à LA FLECHE.

Par ailleurs, les deux harmonies ont participé aux Folles Journées à la salle COPPELIA de LA FLECHE le dimanche 26 janvier 2025.

Puis le 10 mars 2025, suite à une « master class de trombones », un concert rassemblait 70 musiciens sur scène dont 15 de l'Harmonie le Bailleul-Villaines aux côtés du groupe Flèch'Notes,

Dates principales à retenir :

18 octobre 2025 : concert à la salle COPPELIA sur le thème Hans ZIMMER.

29 novembre 2025 : soirée dansante Sainte Cécile à VILLAINES.



CONTACT

Gervais COMPAIN **06 74 54 71 63**

■ VILL'ZEN



CONTACTS

Annie-Claude DUPUY (*instructrice*) : **06 86 94 62 40 / 06 02 31 48 13**

Facebook : yoga association Vill'Zen Mail : asso.villzen@gmail.com

En route pour la 2^{ème} session !

12 cours de yoga ont été proposés du 17 février au 19 juin le jeudi de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes de VILLAINES. Annie-Claude DUPUY, notre instructrice s'adapte aux différents niveaux des personnes présentes. Il est toujours possible de venir tester 1 fois gratuitement ou de payer à la séance (8 euros).

Dès que la météo s'y prête au printemps ou en été, nous profitons de débuts de cours (et parfois davantage) à l'extérieur afin de bénéficier de la luminosité du soleil réconfortante et dynamisante.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu comme d'habitude au mois de juin ainsi que le traditionnel pique-nique convivial pour terminer 2024/2025.

Le bureau de Vill'Zen



VIE ASSOCIATIVE

TTLV (Tennis de Table Loisirs Villainais)

Légère comme une plume,
Blanche comme la neige,
Ronde comme la pleine lune,
Qu'on me caresse ou qu'on me frappe,
Jamais je ne me lasse,
Mes adeptes me topent

Et smatchent sans relâche
Mais jamais je ne me fâche,
Tantôt je réponds d'un ping,
Tantôt je réponds d'un pong,
Alors si le cœur vous en dit
Venez tenter de me dompter !



CONTACTS

Jérôme **06 04 03 85 78**
Patrick **06 07 25 33 78**

Comité des Fêtes



CONTACTS

Hubert SEGRÉTAIN **06 13 80 24 22**
Sonia SEGRÉTAIN **06 21 07 05 51**
Franck COUBARD **06 10 20 71 59**

En mars dernier, nous avons organisé un loto en ligne qui nous a permis de récolter un bénéfice de 2 550 €.

Notre chasse aux œufs du Lundi de Pâques a réuni plus d'une trentaine d'enfants mais aussi des grands-parents bien heureux de ce moment familial. Merci aux Villainais d'avoir participé à notre collecte de chocolats de Pâques. Notre Rallye du 1^{er} mai a connu un vrai beau succès avec 120 adultes inscrits et 27 enfants. Une année record, du jamais vu ! Cette très belle randonnée emmenait les participants dans les bois sur les communes de MALICORNE et PARCE avant de partager un pique-nique à l'ombre. Une journée magnifique ! Samedi 5 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale nous nous retrouverons autour de notre fameuse salade aux patates avant la retraite aux flambeaux et ses lampions multicolores.

Nous remercions encore et toujours nos bénévoles indispensables et précieux.

ACAV (Association des Commerçants et Artisans de Villaines)

Dimanche 15 décembre, Commerçants et Artisans s'étaient réunis autour de l'organisation du traditionnel sapin de Noël avec l'APE et l'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES. Ce fut une belle réussite pour nous tous et notre village.

L'association remercie toutes les personnes ayant répondu présentes à la soirée « Paillettes » du 08 mars 2025.

La Fête de la Musique a eu lieu le vendredi 20 juin.

M. Joachim HERMANGE tient à remercier toutes les personnes présentes, adhérentes, bénévoles et autres lors des différents événements organisés.

CONTACT

Joachim HERMANGE **07 87 22 72 40**



Génération Mouvement



CONTACT

Sylviane ETOURNEAU **06 31 31 28 82**

Le 20 janvier, l'association qui compte 110 adhérents s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration :

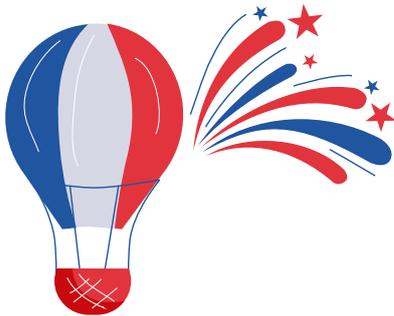
Présidente : Sylviane ETOURNEAU, Trésorière : Jocelyne BESNARD, Adjointe : Gisèle FRESNEAU, Secrétaire : Martine GOUFFIER, Adjoint : Patrick PILTE ainsi que 9 membres : Sylviane BOUCHER, Annick JACQUES, Edouard JACQUES, Yvette LEGENDRE, Christine LUSSON, Jean-Michel MILLET, Marie-Rose ORTIZ, Jean-Claude TRUDELLE et Lionel YVON.

Les activités sont :

- jeux divers à la salle des fêtes un mercredi sur 2
 - randonnée pédestre petite distance le jeudi matin
 - randonnée pédestre Pays Malicornais le jeudi après-midi
 - Bowling (27 juin et 19 septembre)
 - Bal à la salle des fêtes (21 mai et 19 novembre)
 - **Cinquantième de l'association : repas spectacle le 15 octobre**
- Pour toutes nos activités, se reporter au calendrier des fêtes.



■ Fête Nationale



Pour une bonne organisation de notre Fête Nationale et un accompagnement des jeux, nous serons heureux d'accueillir des bonnes volontés. Tous les bénévoles seront les bienvenus.
Si vous êtes partants, merci de nous faire part de vos disponibilités. Nous vous en remercions par avance.

FÊTE NATIONALE
5 JUILLET 2025
Villaines
sous Malicorne
A PARTIR DE 11H
JEUX GONFLABLES
CHASSE AUX GALETS
14H-17H
TOURNOI MULTI JEUX
PLUSIEURS CATEGORIES
(MOLKY, CHAMBOULE PAS TOUT, CORNHOLE, BILLARD HOLLANDAIS)
Gratuit
Ouvert à tous
petits et grands
14H30
TOURNOI DE PETANQUE FAMILIAL
15H00-15H02
COURSES CYCLISTES
16H30
HARMONIE
LE BAILLEUL - VILLAINES
17H30
GOÛTER OFFERT
20H00
SALADE AUX PATATES ORGANISEE PAR LE COMITE DES FÊTES
RESERVATIONS
06.10.20.71.59
06.13.80.23.22
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
SUIVI DU FEU D'ARTIFICE

■ Soirées Estivales

Les soirées estivales auront lieu le mardi de 19h00 à 21h00.

15 juillet : Canoë Kayak à LA FLÈCHE. Départ de la base nautique. Prévoir le pique-nique, possibilité de barbecue sur place. Pensez aux casquettes, crème solaire, lunettes et vieilles baskets fermées allant dans l'eau. Les participants doivent savoir nager. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés de 14 à 18 ans. Rendez-vous à 18h30 à la Salle des Fêtes ou à 19h00 à la base nautique.
Inscription obligatoire.

22 juillet : Randonnée pédestre autour de VILLAINES animée par Daniel GUERINET. Rendez-vous à 19h00 parking du Docteur GOSSELIN

29 juillet : Soirée Astronomie avec « Les Fous de Nature » et leurs télescopes de 20h30 à minuit. (salle des fêtes)

05 août : Pique-nique à partir de 19h00 et jeux en familles ou entre amis (Molky, pétanque, jeux de société etc.) au stade.

Inscriptions en Mairie : 02 43 48 03 03





ENVIRONNEMENT

■ Fête de la Nature en Pays Fléchois

La Fête de la Nature s'est déroulée à LA FLÈCHE et dans le Pays Fléchois avec de nombreuses animations gratuites pour ouvrir les yeux sur la biodiversité.

Du 20 au 25 mai, et pour la seconde édition, la ville de LA FLÈCHE et le Pays Fléchois ont mis un coup de projecteur sur les richesses naturelles de notre territoire. En avant-première, le dimanche 11 mai, une balade contée en musique par les chemins du marais de CRÉ-sur-LOIR ouvrait les animations.

A LA FLECHE, plusieurs expositions ont été présentées en différents lieux : la faune et l'eau, la nature sous un autre angle, la biodiversité vue par Photo sART', l'eau source de vie.

Le parc des Carmes, le jardin de la Providence, La Monnerie... étaient autant de sites à découvrir ou redécouvrir à cette occasion, sous différents angles. Le jardin de la Providence, où 180 arbres fruitiers ont été plantés dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre », accueillait une exposition de photos du concours organisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité du Pays Fléchois ; ou bien encore une animation du réseau Haies des Pays de La Loire ou la découverte du ruisseau de l'Argance.

C'était aussi la découverte de manière insolite de la diversité de la faune et de la flore à la base de loisirs de La Monnerie lors d'une promenade en calèche. Qualité de vie, La fête de la nature était aussi l'occasion de valoriser le travail des deux collectivités et des associations qui œuvrent en partenariat pour la préservation de l'environnement. Ainsi, les techniciens du service Eau de la Ville

ont animé une visite grand public de la station de captage d'eau de Villenette. L'Agence de l'eau quant à elle expliquait le rôle crucial de l'eau comme source de vie au travers d'une exposition qui avait pris place sur les grilles du château des Carmes.

« Notre objectif est de sensibiliser le grand public, de lui faire découvrir ce patrimoine qui participe à la qualité de vie sur le territoire », expliquait Nicolas CHAUVIN, vice-président du Pays Fléchois chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable. « Mais aussi de partager l'absolue nécessité de la préservation de cette biodiversité : un enjeu d'avenir dont nous devons tous prendre conscience. »



■ Respect et bon voisinage

Tout propriétaire ou locataire occupant est tenu de couper la végétation proliférant chez les voisins.

Il est de bon sens de faucher ou nettoyer régulièrement son terrain

pour éviter l'envol des mauvaises herbes chez les voisins. Nous entretiendrons ainsi un climat de bon voisinage.

Vie PAROISSIALE

■ Messes

Pour le catéchisme : Marie-Agnès GUY au 02 43 94 05 93.

Pour toute demande (baptême, mariage, sépulture ou autres...) s'adresser au Presbytère de LA FLÈCHE 15 rue de la Cure.

Abonnement à la newsletter à : paroisse.lafileche@sartheccatholique.fr

Presbytère (15 rue de la Cure - 72200 LA FLÈCHE) : 02 43 94 03 47

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h et du lundi au vendredi de 14h30 à 17h.

Père Christian (curé) c.duhalgouet@orange.fr

ETAT CIVIL

■ Du 17 octobre 2024 au 09 avril 2025

Mariages :

Adeline CHESNEL et Michaël OBLIGIS

15 rue du Prieuré

15 février 2025

Emilie DECROIX et Grégory FERLAY

4 rue de la Sablonnière

08 mars 2025



Décès :

Maxime COSNARD

« La Pichardière »

29 janvier 2025

PRÉCIGNÉ





■ Services publics

Mairie Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
4, rue du Maine ☎ **02 43 48 03 03**
Courriel : mairie@villaines-sous-malicorne.fr

Agence Postale Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
(à la mairie) ☎ **02 43 48 91 74** (Levée du courrier après la fermeture du bureau)

Pharmacie Horaires d'ouverture : Toute l'année du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30
Le samedi de 8h30 à 12h30
Pharmacie FLOTTÉ ☎ **02 43 95 70 23**

Ecole Maternelles et Primaires ☎ **02 43 45 84 90**
(Services de cars à partir de la 6^{ème})

Garderie Tous les jours pendant l'année scolaire :
Du lundi au vendredi, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h00 à 18h15,
le mercredi de 12h15 à 12h45

R.P.E. Relais Petite Enfance de 9h30 à 11h30 les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis en période scolaire.

Transports scolaires et réguliers <https://aleop.paysdelaloire.fr>

■ Maison de Santé :

Médecins : Mmes Marie DUTEIL, Alexandra GOATER et M. Florian BARTOLACCI
Prise de RDV sur doctolib.fr ou ☎ **02 85 29 99 37** de 8h30 à 12h30 pour des consultations du lundi au vendredi.
Permanences le samedi matin uniquement pour les **urgences** avec la maison médicale de LA FLÈCHE.

Infirmières : Mmes Cindy JUPIN, Céline GAULTIER & Zorah EL-KALLAOUI - Tous les jours sur rendez-vous - ☎ **07 66 86 36 42**
Permanences sans rendez-vous lundi, mercredi et vendredi de 7h30 à 8h - Priorité est donnée aux prises de sang
Et nouvelles permanences sans rendez-vous de 12h30 à 13h du lundi au vendredi en dehors des vacances scolaires.

Mme Chloë MELONI, infirmière IPA présente 4 jours par semaine à partir du 1^{er} septembre 2025.

Ostéopathe : Mme Romane GARRÉ - Du lundi au vendredi sur rendez-vous - ☎ **06 34 32 26 71**

QR code Facebook Maison de Santé permettant d'avoir toutes les informations, horaires d'ouverture et dernières actualités médicales et paramédicales. Un espace où on peut échanger avec la communauté de VILLAINES et ses alentours.



■ Urgences médicales de nuit et week-end :

COMPOSER LE 116 117 POUR UN MÉDECIN DE GARDE À LA PLACE DU 15

Et en semaine le **02 44 71 30 30** au Centre Hospitalier Sarthe et Loir pour une consultation externe de médecine, chirurgie ou mère enfant.

■ **Service de garde des pharmacies de la Sarthe** : composer le **0825 120 304**.

■ Aidants Connect

Chaque après-midi et sur rendez-vous Nadège, notre agent d'accueil, peut vous accompagner dans vos démarches administratives dans un espace dédié et dans le respect de la confidentialité.

Si vous avez un souci de connexion, de matériel ou besoin ponctuellement de travailler à distance, cet espace Aidants Connect doté d'un ordinateur peut vous accueillir.

■ Opération tranquillité vacances

Celle-ci est assurée par la police ou la gendarmerie en fonction de votre lieu de résidence. Cette assistance est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires. Inscription et formulaire en ligne sur service-public.fr

■ **Entr'aidants72** : est une plateforme d'accompagnement et de répit aux proches aidants

Entr'aidants72 - Tél. **07 56 43 22 19** ou coordination.entraidants72@residence-aune.fr

Cette plateforme vous offre plusieurs solutions gratuites pour répondre à vos besoins et vos envies : soutien, partage, conseil, répit.

Accessible 7j/7 et 24h/24



Les réunions du Conseil Municipal ont lieu, en principe, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30.

Une pharmacie à VILLAINES : toute une histoire

Sylvie BIGNON, notre pharmacienne n'a pas eu la chance de transmettre son activité lors de son départ à la retraite, ses locaux et l'habitation attenante se retrouvent actuellement vides.

Cette maison qui délimite la place de l'église au sud-ouest, possède une riche histoire tournée vers le service sous des formes diverses à disposition des habitants de VILLAINES-sous-MALICORNE.

Il est difficile de remonter aux origines de cette maison importante implantée près du cimetière installé autour de l'église jusqu'en 1873. La première preuve de l'existence de cette maison est le cadastre napoléonien de 1827 où elle apparaît sous le N° 979. Les matrices cadastrales de cette époque sont introuvables et les premiers recensements, trop peu précis, ne sont pas exploitables.

En 1846, Jean FOULARD y habitait avec sa femme et sa fille. Il était hongreur c'est à dire vétérinaire sans diplôme mais son activité était importante puisqu'il employait un aide Adolphe LINDEAU. Cette activité a perduré près de 60 ans. On y retrouve successivement François-Louis PILARD, Louis PIOGER, puis Victor PILOU jusqu'en 1903.

Cécile DUBOIS et sa mère Joséphine LEMERCIER y ont tenu un café jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Elles ont été remplacées par Louis FAILLET cabaretier et débitant (de tabac) et sa femme née Julia THIELLEUX épicière. En 1922, ils payaient une taxe spéciale pour un billard ! Ils furent remplacés par Emile BOULIDARD et sa femme. En plus du café, ils avaient installé un parquet dans la cour où ils organisaient souvent des bals. Plusieurs Villainais âgés ont gardé un excellent souvenir de ce couple dynamique.



Pendant une trentaine d'années, Eugène et Yvonne GROSBOIS ont tenu un atelier de mécanique et une épicerie dans ces locaux avant de faire valoir leurs droits à la retraite dans la MAYENNE. La maison est alors en vente. Dans le même temps, le conseil municipal de l'époque déplorait la fermeture

de la pharmacie suite à l'arrêt d'activité du Docteur GOSSELIN. Le 20 février 1986, M. et Mme GROSBOIS s'engagent à vendre à la commune ou à un pharmacien sous condition d'obtenir l'autorisation de créer une pharmacie dans ces locaux. C'est ainsi que M. Georges VILLENEUVE, pharmacien à DINARD a pu ouvrir son officine à VILLAINES-sous-MALICORNE, pas pour longtemps hélas. Mme PIHEL y a exercé quelques années avant de céder la place à Sylvie et Joël BIGNON.